

Présents : Corinne TERRADE, Marie-Sévère CHABRAT, Daniel THOMMASON, Eric CLUZEL, Benoît DOUEZY, Michel HARTMAN, David DAROUSSIN

Excusés : Renée NICOUX, Jean-Louis DELARBRE, Nelly SIRIEIX, Joëlle MIGNATON, Sophie MARTINAT.

Subvention

Avant la commission, les élus ont réexaminés une demande de l'association sportive du Collège. La piste d'une aide exceptionnelle pour l'achat de matériel sur une action précise semble retenue. Elle sera soumise au conseil municipal le 12 novembre.

Convention

En mai dernier, une rencontre avait permis de présenter l'ensemble de la démarche souhaitée par la municipalité concernant les relations entre la commune et les associations. Ces évolutions ont pour vocation de simplifier la réservation des salles et de renforcer la relation de coopération entre la collectivité et les acteurs associatifs. Le planning initial prévoyait une diffusion des documents puis une validation pour le mois de septembre. Pour plusieurs raisons d'organisation et de priorité, cela n'a pas été réalisé. Cela sera le cas prochainement, pour permettre que les subventions 2010 soient bien liées à ces principes écrits.

Locaux

Rappel de la démarche engagée pour utiliser au mieux les locaux communaux, et présentation de la démarche engagée pour la réimplantation des ateliers municipaux et la réorganisation des bâtiments communaux du quartier de la Gare. Cela aura pour conséquence des déménagements des activités et stockage des Portes du Monde, de l'Office de Tourisme et de la Pétanque. La municipalité a rencontré ces associations pour présenter la démarche et trouver les meilleures solutions. Les élus de la commission travaux se sont rendus sur place. La réalisation de box de stockage avec accès indépendant dans les futurs ateliers municipaux, permettra de répondre en partie aux besoins, avec l'aménagement d'une salle de réunion et de travail dans l'espace bureau. Des solutions complémentaires restent encore à trouver.

FACT (Fonds d'Actions Culturelles Territorialisées)

Le PNR Millevaches lance un nouvel appel à projets. Le dossier sera diffusé prochainement aux associations. Date de dépôt : 29 janvier 2010. La commune déposera un dossier sur une action regroupant les volets liant culture, ateliers, aménagement etc...

Demande de subventions 2010

Le dossier type n'a pas encore été réalisé. Pour autant, les documents déposés par les associations sont assez complets, et permettent d'avoir une bonne visibilité sur les modalités de fonctionnement et de financement. Les budgets communaux n'étant pas extensibles, l'évolution des financements ne sera pas possible.

Panneau d'information

La réflexion déjà entamée au sein de la commission communication pour une révision des modes d'affichage ouverts aux associations, n'est pas oubliée. Un plan de la ville à jour existe désormais près de la poste. D'autres solutions sont à étudier pour permettre aux associations de communiquer sur leurs activités (comme le tennis ou le foot qui ont des panneaux sur la place).

Forum des associations

Lors du dernier forum intercommunal des associations en septembre, le projet 2010 de cette manifestation serait de s'installer à Felletin. Une rotation sur les communes de notre territoire est à envisager pour permettre une appropriation de tous de la dimension intercommunale.